

# ETUDE SUR LE REPOSITIONNEMENT/FONCTIONNEMENT DE L'ABATTOIR DE SAINT-GIRONS (Ariège)

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

**Objet de la consultation** : Etude sur le repositionnement/fonctionnement de l'abattoir de Saint-Girons dans le cadre d'un pôle abattage/découpe/transformation/commercialisation du Couserans.

**Procédure de la consultation** : Procédure adaptée selon l'article 28 du code des Marchés Publics.

**Date limite de remise des offres** : Vendredi 20 novembre 2009, à 12h00.

**Délai de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**Modalités de règlement** : Paiement par mandat administratif délai de 45 jours.  
Un acompte de 30% sera versé au démarrage de l'étude. Le solde sera versé à la clôture de l'étude.

**Modalités de présentation du dossier** : Il devra être rédigé en langue française et signé par le prestataire engageant sa responsabilité.

Le dossier à remettre par le candidat sera placé sous enveloppe cachetée et sera adressé par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

Monsieur le Président  
Communauté de Communes de l'Agglomération de Saint-Girons  
57, rue Saint-Valier  
09200 SAINT-GIRONS

Le pli portera exclusivement les mentions suivantes : « NOM du candidat » ainsi que « Etude sur le repositionnement/fonctionnement de l'abattoir de Saint-Girons – NE PAS OUVRIR ».

Dans le pli figureront 2 chemises : la première contiendra la présentation du candidat, la seconde l'offre.

Les offres adressées par voie électronique seront rejetées.

**Renseignements relatifs à la candidature** : Les pièces demandées sont les suivantes :

**Pièces administratives** :

- Attestation sur l'honneur que le candidat est habilité à concourir, à jour de ses obligations sociales et fiscales ainsi que le détail du chiffre d'affaire des trois dernières années,

- DC4,
- DC5.

Pièces techniques :

- Références du prestataire,
- Identification des prestataires composant l'équipe,
- Moyens matériels mis à disposition de l'équipe.

**Contenu de l'offre :** Le cabinet d'étude devra clairement :

- expliciter sa démarche afin d'atteindre les objectifs recherchés,
- présenter un calendrier de travail détaillé présentant le nombre de jours dédiés à l'étude. Le calendrier devra prévoir des temps de restitution mais également de rapports d'étapes techniques avec la Communauté de Communes de St Girons, maître d'ouvrage,
- établir le nombre de rapports fournis (sous forme papier et numérique),
- présenter les CV de l'équipe en charge du travail à réaliser,
- établir un devis clair et détaillé, sur les différentes étapes de l'étude proposée,

**Critères d'appréciation des offres :**

- la qualité de la méthodologie proposée (25%),
- l'expérience du prestataire et de l'équipe en charge de l'étude (25%),
- la disponibilité et le respect des délais proposés (25%),
- le coût de la prestation (25%).